



DIRECTION DU CONTROLE PERMANENT ET DE LA CONFORMITE

Paris, le 1^{er} janvier 2021

Note adressée aux membres du CLU Ile-de-France du 29 janvier 2021

Objet : Bilan de l'ajustement d'organisation du Département conformité (à la suite des consultations du CSST et du CLU IdF des 19 et 26 mai 2020).

Cette note présente le bilan de l'ajustement d'organisation du Département conformité de la Direction du contrôle permanent et de la conformité mis en œuvre le 1^{er} juin 2020. Elle précise l'organisation, les ressources, le mode de fonctionnement du Département et décrit le dispositif d'accompagnement RH dédié mis en place pour sa mise en œuvre.

1. Organisation

En synthèse, en termes organisationnels, ce projet d'ajustement a permis de :

- **Rattacher** à la directrice du département les pôles Sécurité financière et Conformité réglementaire, autrefois logés au sein du service Sécurité financière et Conformité réglementaire et qui était sous la responsabilité de l'adjoint à la directrice du département ;
- **Fusionner** dans un pôle KYC les trois pôles LCB-FT existants et rattacher ce pôle KYC au nouveau service Sécurité financière ;
- **Réunir** au sein d'un nouveau service Projets Conformité & Digital, placé sous la responsabilité de l'adjoint à la directrice du département, les équipes du service Projets conformité et du pôle Conformité & Digital (pôle logé auparavant au sein du service Sécurité financière et Conformité réglementaire).

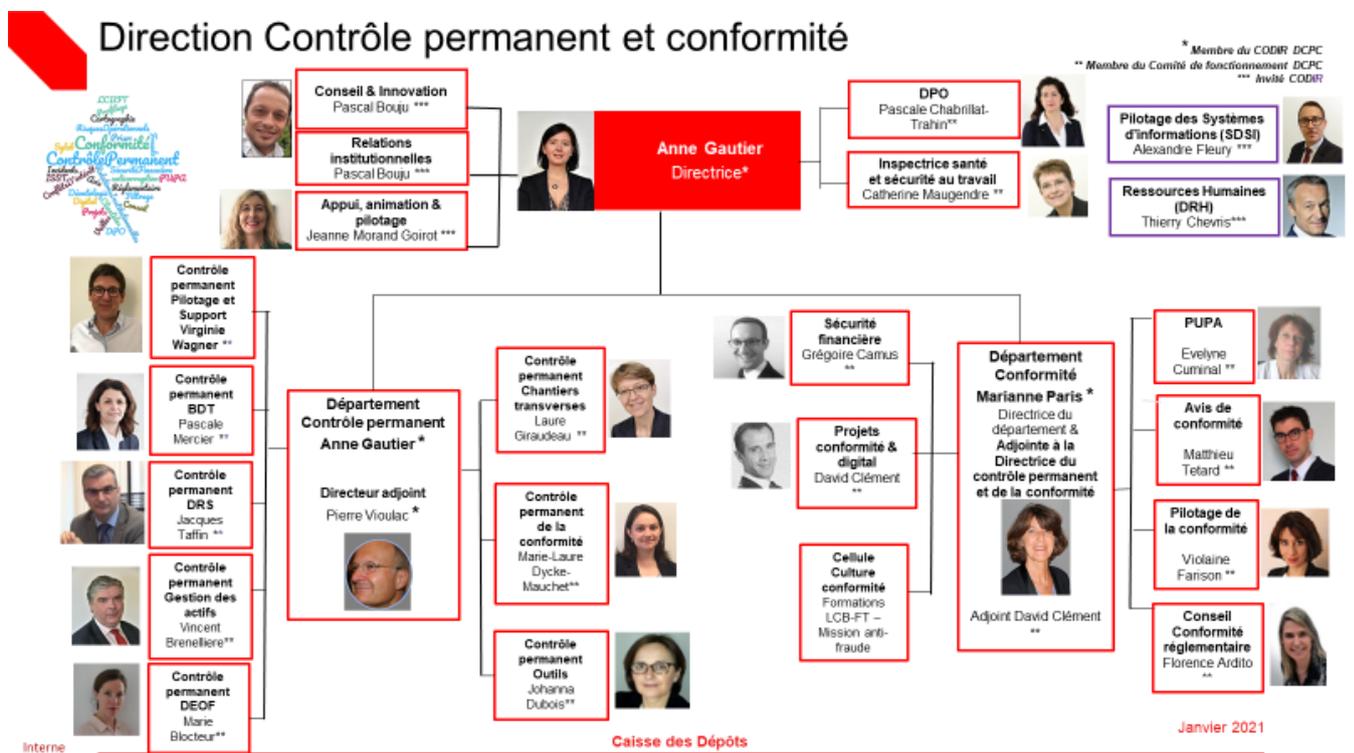
Ces actions ont permis de :

- **Ouvrir et renforcer** le champ des compétences des collaborateurs en créant une **filière Sécurité financière** qui couvre tout le périmètre **LCB- FT** ;
- **Simplifier et Rationnaliser l'organisation** pour en améliorer la **lisibilité** en interne et à l'externe ;
- **Favoriser la transversalité et la mutualisation** des compétences ;
- **Créer des passerelles** entre les différents pôles ;
- **Permettre des évolutions de fonctions et des mobilités** intra DCPC.

Les « plus » de la nouvelle organisation :

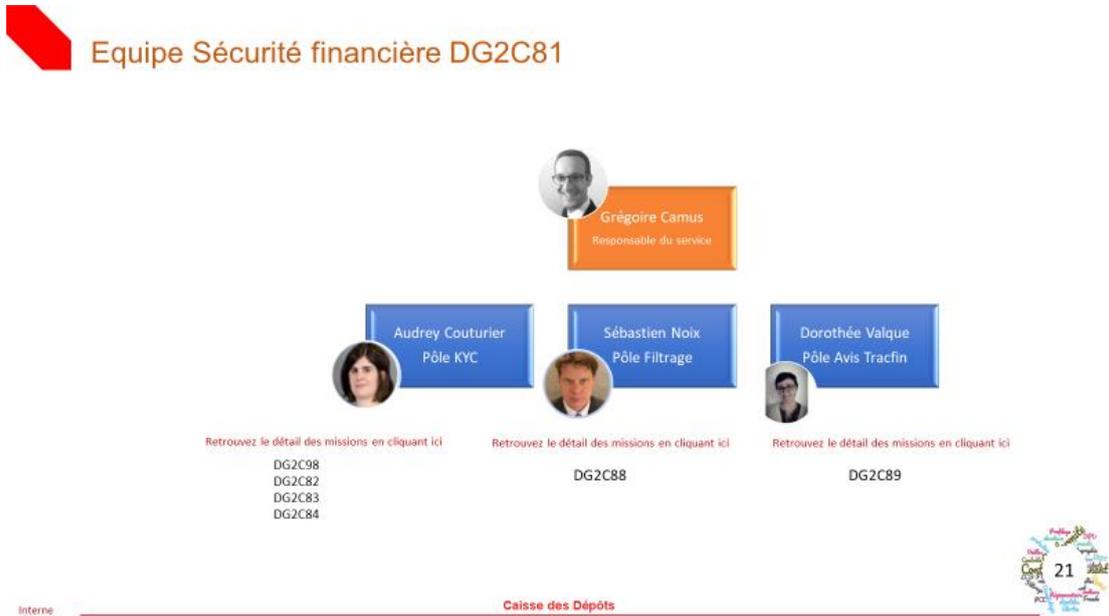
- **Permet l'acquisition de compétences nouvelles:** en donnant aux collaborateurs de la sécurité financière la vision de « bout en bout » de la chaine du traitement des dossiers KYC.
- **Offre de nouveaux axes de développements aux collaborateurs :** la nouvelle organisation, par son approche « globale » facilite les évolutions de poste intra département.
- **Renforce la dimension « accompagnement et conseil »** du Département de la conformité aux côtés des directions métiers dans les projets novateurs portés par la Caisse des Dépôts et sur les thématiques de conformité et avec une cellule d'expertise dédiée à la diffusion de la culture de conformité*.

Organigramme de la Direction du contrôle permanent et de la conformité

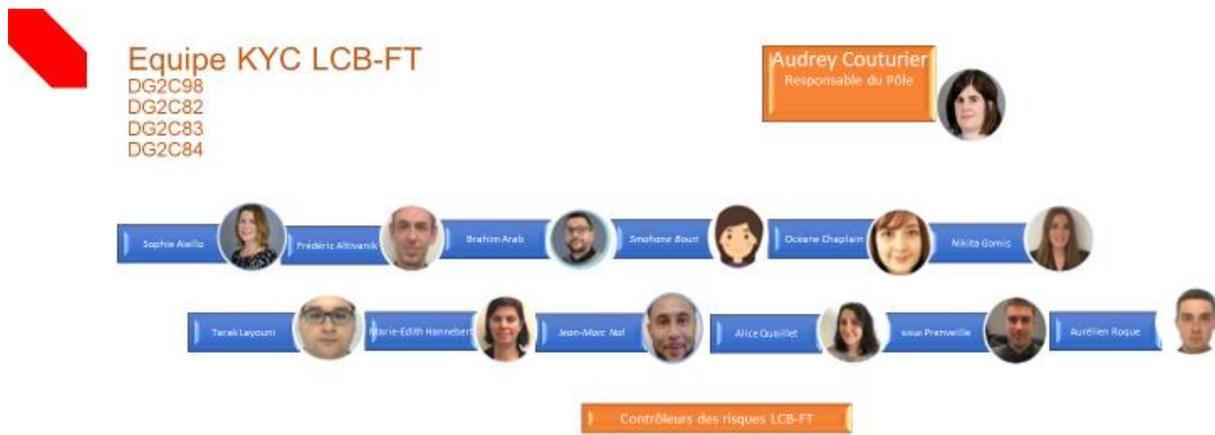


Le projet s'est traduit par la création de 3 services et d'une cellule spécialisée :

1. Le service Sécurité Financière sous la responsabilité de Grégoire Camus et organisé en trois Pôles.



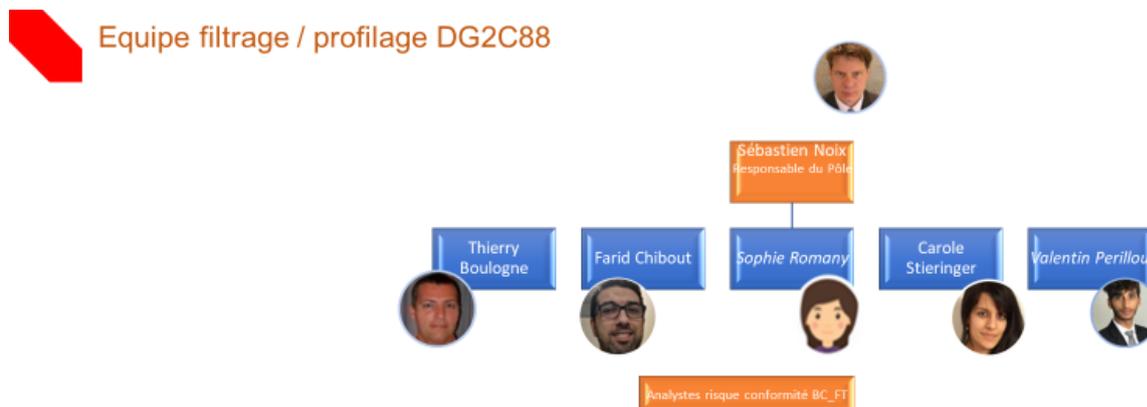
- un **Pôle « KYC »** regroupant les trois pôles existants LCB-FT ; le responsable actuel du Pôle LCB-FT BDT est parti en RCC à la fin de l'année, une période de transition de juin à décembre a été mise en place. Il est intervenu en tant que conseil auprès d'Audrey Couturier, la nouvelle responsable du pôle.



Quelles sont les principales missions ?
Le pôle veille à l'application de la politique des risques de l'Etablissement en matière de LCB-FT :

- Contrôle l'évaluation du risque LCB-FT des dossiers KYC
- Décline les procédures fédérales LCB-FT au sein de modes opératoires spécifiques aux activités relevant du périmètre du pôle ;
- Forme et assiste les opérationnels sur l'environnement réglementaire et la mise en œuvre du dispositif ;
- Participe aux réflexions méthodologiques sur l'évolution du dispositif de gestion des risques LCB-FT ;
- Participe à l'élaboration des reporting à destination de la gouvernance (Comex, Commission de surveillance).

- un **Pôle « Filtrage »** dédié aux activités de filtrage des flux et de profilage des opérations sous la responsabilité de Sébastien Noix :



Quelles sont les principales missions ?

- Assure le traitement des alertes issues du filtrage des flux et des tiers (sanctions financières internationales) ;
- Définissent les indicateurs de profilage des opérations dans l'outil Lab+ ;
- Participe à l'élaboration des reporting à destination de la gouvernance (Comex, Commission de surveillance).



Interne

Caisse des Dépôts

- un **Pôle « Avis / Tracfin »** spécialisé sur les émissions des avis en risque fort, la production et l'envoi à TRACFIN des déclarations de soupçon l'animation de la filière déclarative sous la responsabilité de Dorothee Valque :



Quelles sont les principales missions ?

- Rédige les avis risque LCB-FT sur des dossiers en risque fort BC-FT portés par les différentes directions de l'Établissement public ;
- Assure le pilotage opérationnel de la filière Tracfin en charge des déclarations de soupçons
- Assure la relation opérationnelle avec Tracfin
- Forme et assiste les opérationnels sur l'environnement réglementaire et la mise en œuvre du dispositif LCB-FT



Interne

Caisse des Dépôts

Une activité transversale aux trois Pôles a été mise en place sur un chantier d'évolution du profilage des opérations (paramétrage, automatisation du traitement des alertes, évaluation de la pertinence de seuils...) permettant des 1ères interactions par un travail en mode projet au sein du Service (de la connaissance de la clientèle au profilage des opérations et à la détection d'anomalies nécessitant la rédaction de déclarations de soupçons).

2. **Un service Projets conformité & digital sous la responsabilité de David Clément, adjoint à la directrice du département.**

Cette nouvelle organisation a permis de :

- rassembler les équipes Pilotage projets et Conformité & Digital au sein du nouveau service Projets Conformité & Digital afin de développer et valoriser les compétences internes en matière numérique / digital (IA, RPA, machine learning etc.) ;
- positionner cette équipe en « apporteur de valeur » de référence dans les projets d'accompagnement des métiers et mettre en exergue le rôle moteur de la Direction dans les grands projets de digitalisation de l'EP.

Equipe projets conformité & digital DG2C93



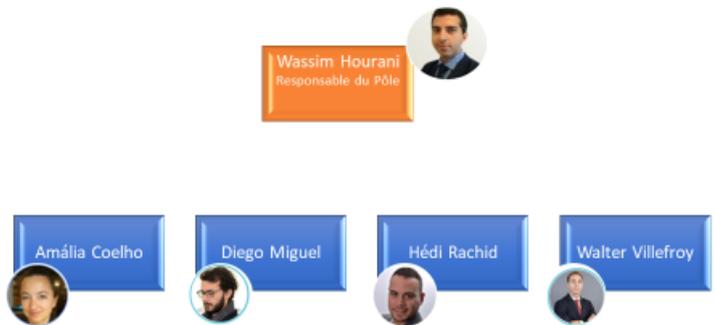
Le pôle Digital



Equipe Pôle digital DG2C94

Quelles sont les principales missions ?

- Définit et pilote les objectifs d'adaptation en termes de process et d'organisation aux vues des évolutions réglementaires, des évolutions d'organisation, des nouvelles technologies ;
- Pilote et coordonne les travaux de développements, en transverse, de chaque projet porté par le Département Conformité ;
- Crée les outils de suivi de la création de valeurs des projets : sécurisation des process, performance organisationnelle.



Interne

Caisse des Dépôts



Le Pôle Projets conformité



Equipe Pôle Projets conformité DG2C95

Quelles sont les principales missions ?

- Pilote les projets portés par le département Conformité sur les périmètres de la CDC et du Groupe ;
- Accompagne les projets Métier pouvant comporter des enjeux de conformité ou impacter les processus de conformité ;
- Impulse et suit les projets de mise en conformité réglementaire des processus Métier ;
- Contribue à la simplification des processus du Département Conformité.



Interne

Caisse des Dépôts



La DCPC projette la création d'un nouveau département « Projets conformité et Digital » sous la responsabilité de David Clément qui adressera les problématiques de digitalisation et de l'usage de l'intelligence artificielle au service de ses missions de contrôle permanent et de conformité, permettra d'identifier la stratégie data et de digitalisation de la fonction contrôle permanent-conformité dans l'organigramme de la DCPC et portera la « conformité native » sur les nouveaux développements ou projets des directions opérationnelles. DCPC informe les instances de ce projet qui sera présenté aux instances du 15 mars (CSST IDF) et du 24 mars (CLU IDF).

3. Un service Conseil en conformité réglementaire sous la responsabilité de Florence Ardito



Equipe Conseil conformité réglementaire DG2C96



Florence Ardito
Responsable service

Eléonore Baldelli-
Rinck



Véronique Bucco



Quelles sont les principales missions ?

- Conduit des études d'impacts des nouvelles réglementations bancaires et financières sur les activités des directions de l'EP (et plus ponctuellement des filiales régulées du Groupe CDC), afin de les sensibiliser sur les actions à entreprendre pour se mettre en conformité ;
- Anime et encadre des groupes de travail sur les sujets impactant plusieurs directions, avec pour objectifs de les accompagner dans la mise en œuvre des nouvelles réglementations et de coordonner leurs actions ;
- Conseille les directions de l'établissement public sur toute question liée aux réglementations bancaires et financières applicables à leurs activités, afin qu'elles s'assurent de leur conformité ;
- Pilote les campagnes annuelles de déontologie financière des agents de l'EP et des dirigeants du Groupe CDC ;
- Réalise les contrôles sur les déclarations de comptes-titres et les déclarations de transactions des agents classés en fonction sensible ou très sensible ;
- Accompagne les correspondants déontologie de l'EP lors de leur prise de fonctions, et les assiste dans le cadre de leurs missions prévues par le Recueil de déontologie financière.



Un recrutement arrivé en juillet 2020 a permis de renforcer ce service rattaché à la directrice du département.

Ce rattachement direct a permis de :

- ✓ Valoriser la fonction d'accompagnement des métiers sur des sujets importants en termes de conformité (exemples : BREXIT, EMIR)
- ✓ Améliorer la lisibilité des missions
- ✓ Positionner la direction en appui métier

4. **Une cellule dédiée à l'accompagnement sur la culture de conformité** constituée autour de 3 chargés de missions experts.

Cellule culture conformité DG2C97



Quelles sont les principales missions ?

- Pilote et anime la formation sur la LCB-FT et la lutte contre la fraude

2. Plan d'accompagnement spécifique mis en œuvre pour les collaborateurs

L'accompagnement des collaborateurs a constitué une priorité pour le département en lien avec les équipes RH pour une montée en compétences de chacun et la mise en place d'un plan de formation spécifique et un accompagnement au changement, à la fois collectif et individualisé.

Service sécurité financière

- L'accompagnement individuel

Les évolutions de fonction

Deux collaborateurs ont souhaité évoluer au sein d'un autre service du service sécurité financière :

- Une collaboratrice du pôle avis Tracfin vers le pôle KYC,
- Un collaborateur du pôle KYC vers le pôle avis Tracfin.

Leur fiche de poste a été revue en lien avec eux. Un programme de formation interne a été mis en place pour les accompagner au mieux dans leurs nouvelles fonctions.

Un collaborateur du pôle KYC a souhaité évoluer au sein du service contrôle permanent chantiers transverses de DCPC.

Un collaborateur a changé de fonction (perte de management) : du pôle KYC support vers la cellule culture conformité.

Deux collaborateurs du service sécurité financière (pôle KYC et pôle avis Tracfin) ont effectué des mobilités hors DCPC depuis l'ajustement d'organisation (vers BDT/DCB et vers le SGG).

Les objectifs 2020 des managers promus ont été revus en lien avec eux à la suite de l'ajustement d'organisation et transmis à la DRH.

- **L'accompagnement collectif**

En complément des accompagnements individuels, un plan d'accompagnement collectif a été mis en œuvre par la DCPC :

- Communication et présentation du nouvel organigramme à la DCPC le 3 juin à la suite du passage devant les instances ;
- Mise en œuvre de travaux collaboratifs sur les modes de fonctionnement, les besoins en matière d'accompagnement du changement, QVT ;

Valorisation de l'expérience des collaborateurs :

- Nomination de **référénts** au sein **des pôles KYC** (Aurélien Rocque, Océane Chaplain) **et Filtrage-profilage** (Carole Stieringer)

Accompagnement des collaborateurs par le biais d'ateliers organisés et animés en intra par des membres des équipes et visant à :

- Harmoniser les pratiques (supports communiqués en annexes)
- Favoriser la transversalité des connaissances

Certification LCB-FT par le CFPB obtenue par 8 collaborateurs sur 10 présentés

- Valide l'acquisition des compétences (2 collaborateurs sur 10 ont obtenu la certification sur la 1^{ère} session en 2019)

- **L'appui managérial**

Une vigilance particulière a été portée aux responsables de service dont les fonctions ont évolué afin de les accompagner dans leur évolution de fonctions.

Organisation de réunions où un point RH est systématiquement décliné :

- Au sein du service :

- une réunion hebdomadaire entre les responsables de pôle et le responsable du service ;
- une réunion trimestrielle de service avec l'ensemble des collaborateurs
- Au sein de chaque pôle constituant le service : mise en place de réunions hebdomadaires avec les équipes.

Réflexion conduite par le management (lancement d'un atelier le 15 septembre) visant à mettre en place un parcours d'intégration et de mobilité au sein du service :

- Profils de recrutement selon les pôles ;
- Délai sur un poste avant mobilité interne ;
- Elaboration d'une note formalisation ce parcours (en cours).

Formations du management :

- Suivi par les RH pour les responsables nouvellement promus managers : « pôles Avis Tracfin et Filtrage Profilage »
- Suivi du Parcours Manager : Audrey Couturier et Grégoire Camus
- Coaching de pair au sien de DCPC conduit par Pierre Vioulac : Audrey Couturier et Grégoire Camus
- Formations suivies (dont Université du management) :
 - Dorothee Valque : « Piloter à distance l'activité de son équipe » (19 juin 2020), « Si loin, si proches, gérer les tensions du quotidien » (23 juin 2020), « Osez aborder les sujets qui fâchent) (2-3 novembre 2020), « EPA : adopter la bonne posture » (16 décembre 2020)
 - Sébastien Noix : « Anticiper et gérer les situations sensibles » (9 juin 2020), « EPA : adopter la bonne posture » (18 décembre 2020)
 - Audrey Couturier : « Mobiliser ses collaborateurs à distance » (17 juin 2020), « Booster à distance l'autonomie de ses collaborateurs » (29 juin 2020)
 - Grégoire Camus : « Booster à distance l'autonomie de ses collaborateurs » (29 juin 2020)

2. Locaux

Les équipes des pôles et services sont installées sur les trois étages du 59RDL.



Anne Gautier

Directrice du contrôle permanent et de la conformité